

de travaux pratiques. Les cours auront lieu soit le matin, soit l'après-midi, l'autre demi-journée étant réservée à l'enseignement général.

ART. 2. — La répartition des élèves dans les différents services sera faite après accord avec les services intéressés :

à Lomé, par le Chef du Service de l'Enseignement, à Atakpamé et Sokodé, par le Commandant du Cercle, sur proposition du Directeur de l'Ecole régionale.

ART. 3. — A la fin du stage, le Directeur du Service intéressé remettra à chaque élève un certificat portant appréciations sur son assiduité, son caractère, ses aptitudes et son travail.

ART. 4. — Ces travaux pratiques constituent seulement un exercice scolaire qui ne peut engager l'Administration à prendre à son service, à la fin du stage, les élèves qui l'auront suivi. Ceux-ci conserveront cependant un droit de priorité lors de demandes d'emploi éventuelles.

ART. 5. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Lomé, le 6 septembre 1944.

J. NOUTARY.

N° 384 E. — Par décision du Commissaire de la République au Togo p. i. en date du :

8 septembre 1944. — Un concours pour l'admission dans le cadre des instituteurs aura lieu à Lomé les lundi 23 octobre 1944 et jours suivants.

Le nombre de places mises au concours est fixé à six.

Ne peuvent faire acte de candidature que les moniteurs et agents auxiliaires titularisés de l'enseignement officiel.

ACTES CONCERNANT LE PERSONNEL

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Rappel pour services militaires

Par arrêté du Commissaire aux Colonies, en date du 23 juin 1944, est rapporté l'arrêté du 16 octobre 1939, modifiant l'article 2 de l'arrêté du 22 septembre 1939 qui attribue des rappels d'ancienneté pour services militaires à des administrateurs des colonies.

Les fonctionnaires figurant au tableau annexé au présent arrêté conservent dans leur grade les bonifications d'ancienneté mentionnées dans ce tableau.

NOMS et PRÉNOMS	DATE de la dernière promotion	Rappels attribués ou conservés au titre des lois militaires
-----------------	-------------------------------	---

ADMINISTRATEURS DES COLONIES

Administrateurs en Chef :

Gaudillot Henri	16 mai 1939	3 a. 4 m. 14 j.
Guillou François	1 ^{er} janv. 1941	2 ans-27-jours

Administrateurs de 1^{re} classe :

André Robert	1 ^{er} janv. 1944	3 a. 3 m. 29 j.
--------------	----------------------------	-----------------

Administrateurs de 2^e classe :

Barbero Robert	1 ^{er} janv. 1944	10 mois 27 jours
----------------	----------------------------	------------------

Administrateurs de 3^e classe :

Rives François	1 ^{er} janv. 1944	11 mois 19 jours
----------------	----------------------------	------------------

Administrateurs adjoints de 1^{re} classe :

Froelich Jean-Claude	1 ^{er} janv. 1944	1 a. 9 m. 10 j.
----------------------	----------------------------	-----------------

Administrateurs adjoints de 2^e classe :

Meneau Jean	1 ^{er} janv. 1943	1 a. 5 m. 7 j.
-------------	----------------------------	----------------

Administrateurs adjoints de 3^e classe :

Dubois Philippe	2 sept. 1943	1 a. 4 m. 17 j.
Jaubert Jean	1 ^{er} août 1943	1 an 5 jours
Aubanel Pierre	1 ^{er} août 1943	néant

AGRICULTURE

Ingénieur de 1^{re} classe :

Pierron René	1 ^{er} janv. 1943	1 mois 10 jours
--------------	----------------------------	-----------------

MÉTÉOROLOGIE

Ingénieur principal de 3^e classe :

Caron Jules	1 ^{er} janv. 1943	2 mois 12 jours
-------------	----------------------------	-----------------

SERVICES CIVILS DES COLONIES

Adjoints principaux de classe exceptionnelle :

Maillet Jean	1 ^{er} janv. 1943	néant
Barma Victor	1 ^{er} janv. 1944	néant
Dantec Xavier	1 ^{er} janv. 1944	néant

Adjoints principaux de 1^{re} classe :

De Guise Félix	1 ^{er} janv. 1944	4 mois 26 jours
----------------	----------------------------	-----------------

Adjoints principaux de 3^e classe :

Le Glatin Yves	1 ^{er} janv. 1943	néant
----------------	----------------------------	-------